

GRAND PRIX JEUNES DE DONNERY

Samedi 30 et dimanche 31 août 2025

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF D'ORLEANS-DONNERY

GOLF D'ORLEANS-DONNERY – Domaine de La Touche – 45450 - DONNERY

Tél. : 0.238.592.515 – E-mail : associationsportivegolfdonnery@gmail.com

Site internet du golf : <https://gaiaconcept-centre.fr>

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

**Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.**

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs :

- licenciés de la Fédération Française de Golf,
- de catégorie minimale ou moins,
- répondant aux exigences des règles du statut d'amateur,
- s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 40 €,
- titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

2- FORME DE JEU

Score maximum – 36 trous – 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Catégories séries et quotas : (distances de jeu conformes aux directives de la ffgolf)

| Catégories | Garçons | Filles |
|-------------------------|------------|------------|
| | Quota mini | Quota mini |
| U 12 | 21 | 6 |
| Benjamins | 21 | 6 |
| Minimes | 9 | 3 |
| Nombre minimum au total | 51 | 15 |

Nombre maximum de wild cards : 12

Nombre maximum de joueurs autorisés au total : 96

Le champ des joueurs sera déterminé conformément aux directives du Vademecum 2025.

Départage : en cas d'égalité pour la 1^{ère} place, le départage se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Autres places : utilisation du départage du logiciel RMS9.

Départs : le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vademecum 2025.

3- INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, à **partir du 15 juillet 2025 et jusqu'au 15 août 2025 à 19 heures**, seront envoyées à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Toute réception de demande après la clôture des inscriptions ne sera plus prioritaire.

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* au plus tard 5 jours avant le début de l'épreuve.

Si le champ de joueurs est incomplet à la date limite d'inscription, le Club se donne le droit de le compléter.

Droit d'engagement (journée d'entraînement comprise) : **50 € (25 € pour les membres de DONNERY et LIMERE)**.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENTe

La journée d'entraînement est prévue du lundi 25 au vendredi 29 août, sur réservation des départs au golf.

5- DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Épreuve non-fumeur : § 1.2.5 du Vademecum 2025.

Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits (§ 1.2.8 du Vademecum de la ffgolf)

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, à **tout moment et à tout endroit du parcours**, les accompagnateurs quels qu'ils soient (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.), **devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs ne permettant pas de donner de conseil ni d'influencer les joueurs.**

6- PRIX

Classement brut exclusivement.

Les trois premiers joueurs de chaque catégorie seront récompensés.

7- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.